

Foix, le 5 juin 2006

Rectorat

MP1 / CGL

L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services
Départementaux de l'Education Nationale de l'Ariège

à

Mesdames, Messieurs les enseignants
du premier degré en Ariège

Objet : mise à jour du dossier administratif

Référence

Dossier suivi par
Carine PINEL
Téléphone
05 61 02 05 03
Fax
05 61 02 81 96
Mél.
mppremdeg09
@ac-toulouse.fr

Grâce à l'outil I-Prof, vous êtes en mesure

- d'une part, de vérifier, parfois même de modifier, les données contenues dans votre dossier administratif

- et d'autre part, d'établir un contact direct par mail avec les personnes responsables de ces dossiers ainsi que de votre paye, afin de faire état de tout changement ou de tout oubli.

1, rue Fenouillet
BP 77
09 008 FOIX cedex

Les éléments de vie professionnelle et personnelle (situation familiale, diplômes...) consultables dans I-Prof conditionnent notamment l'établissement des barèmes lors des opérations collectives telles que la liste d'aptitude, le mouvement...

La prise en charge de certaines informations nécessite **l'envoi préalable de documents justificatifs indispensables** :

- tous les actes d'état civil : certificat de mariage, de PACS, de divorce, certificat de naissance...(ou copie du livret de famille)
- copie des diplômes
- relevé d'identité bancaire à votre nom
- déclaration de grossesse (certificat médical à joindre)

Aussi je vous invite à revoir les éléments de votre dossier, à envoyer au service MP1 les documents nécessaires à toute modification d'une éventuelle erreur (mariage, divorce, enfants...), à effectuer cette vérification régulièrement (rentrée scolaire, avant le mouvement, lors des changements de votre vie....)


J.C. CIRIONI